

CNFPT DÉLÉGATION NOUVELLE-AQUITAINE

**ANTENNE
CREUSE HAUTE VIENNE**



Repères territoriaux

Population : 488 763 habitants

Superficie : 11 085 km²

540 collectivités emploient 14 993 agents territoriaux dont :

- 75% d'agents de catégorie C
- 13% d'agents de catégorie B
- 12% d'agents de catégorie A

La formation en chiffres

En 2023, 9 767 agents ont été formés sur le territoire grâce aux formations organisées dans la Creuse et la Haute-Vienne par la délégation Nouvelle-Aquitaine (antenne et services de spécialités notamment).

Évolution du nombre de jours de formation organisés dans la Creuse et la Haute-Vienne

	2021	2022	2023
Pompiers et Police municipale	78	83	92
Préparation aux concours et examens	280	169	193
Formations d'intégration	141	212	233
Formation continue	772	828	875
Formations territorialisées (intra et union)	527	649	697
TOTAL	1798	1941	2090

Antenne Creuse/Haute-Vienne

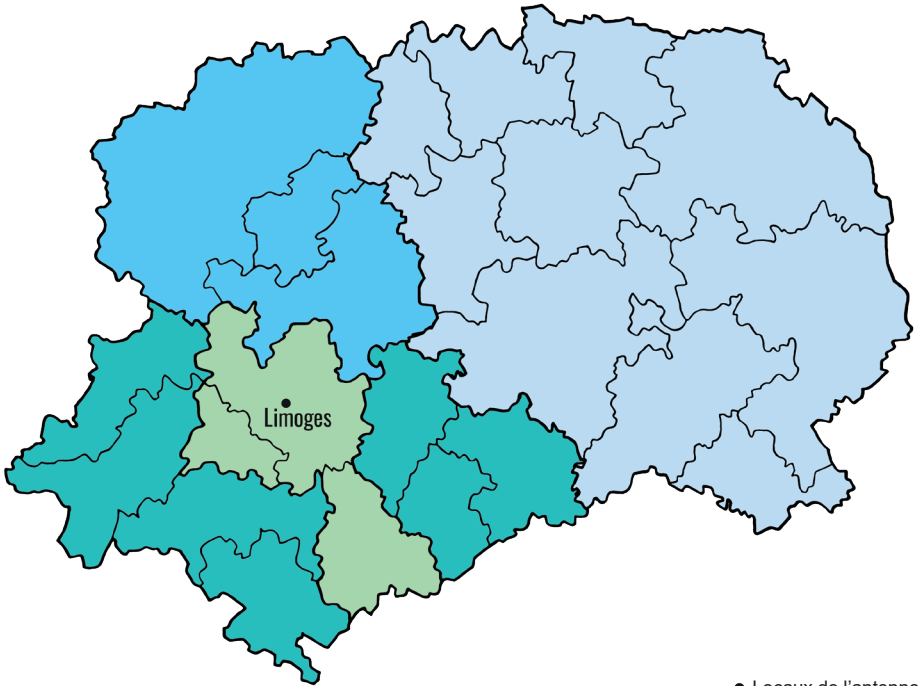
Intégrée à la délégation Nouvelle-Aquitaine suite à sa réorganisation en 2021, l'antenne Creuse/Haute-Vienne est située à Limoges et abrite 11 salles de cours.

Des formations sont organisées dans les locaux du CNFPT mais beaucoup d'entre elles sont proposées au sein des collectivités dans le cadre des plans de formation mutualisés.

Afin de proposer un accompagnement de proximité aux collectivités, les référentes de l'antenne Creuse/Haute-Vienne sont les interlocutrices uniques des 4 territoires identifiés sur les deux départements.

Elles organisent les formations du territoire, toutes spécialités confondues (hors Police municipale et Sapeurs pompiers professionnels).

Référentes par territoire



Nord Haute-Vienne	Céline Bernard - Nadia Moualed
Sud Haute-Vienne	Alexandra Malissen - Alexandra Moreau
Centre Haute-Vienne	Alexandra Malissen - Alexandra Moreau
Creuse	Amélie Robisson - Séverine Amardeilh

INFORMATIONS PRATIQUES

CNFPT - Antenne Creuse/Haute-Vienne

73, rue de l'ancienne école normale d'instituteurs - CS 50341
87009 Limoges Cedex 1
05 55 30 08 70

www.cnfpt.fr

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

Pour contacter un agent par mail :

prenom.nom@cnfpt.fr

